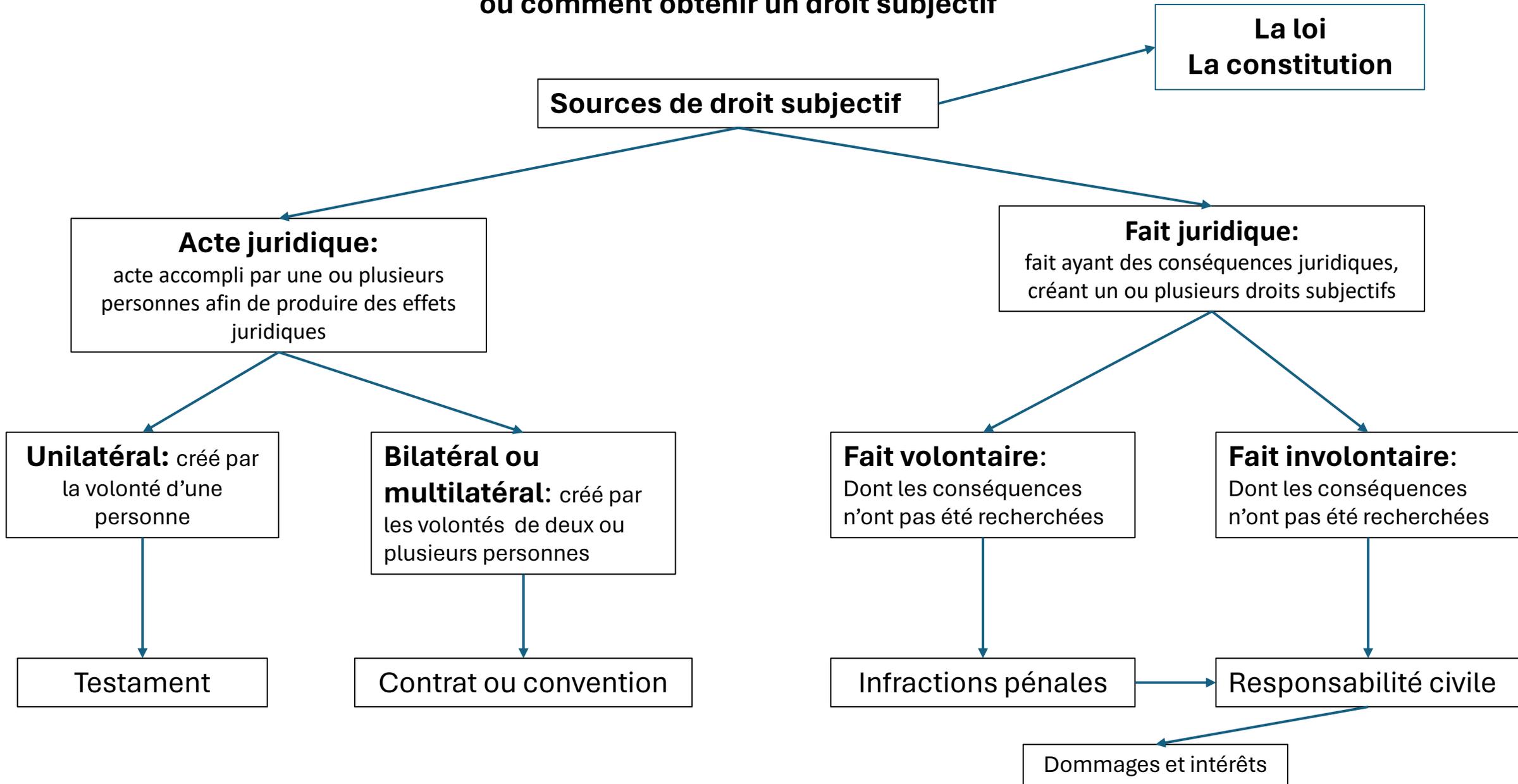




# Les sources des droits subjectifs ou comment obtenir un droit subjectif





# Les sources des droits subjectifs ou comment obtenir un droit subjectif

## Le contrat



Accord de volontés entre deux ou plusieurs personnes (parties au contrat) qui crée des obligations entre elles. Une obligation est un lien juridique en vertu duquel le créancier peut exiger du débiteur une prestation (faire, ne pas faire ou donner quelque chose).

La **liberté contractuelle** découle du principe de l'« autonomie de la volonté », prôné par le libéralisme: Chaque individu doit pouvoir prendre lui-même les décisions qui le concernent. Cela comprend:

- La liberté de contracter ou non
- La liberté de choisir son co-contractant
- La liberté de négocier le contenu du contrat

Cependant le droit peut imposer des atteintes à la liberté contractuelle pour rétablir un équilibre entre les parties ou pour protéger l'intérêt général:

- Atteintes à la liberté de contracter: ex du « prodigue », du majeur protégé.
- obligation de contracter une assurance par ex pour circuler avec un véhicule
- Atteintes à la liberté du choix de son co-contractant: ex des monopoles d'état
- Atteintes à la liberté de choisir le contenu du contrat: ex de contenus illicites

La validité des contrats dépend du respect des conditions suivantes

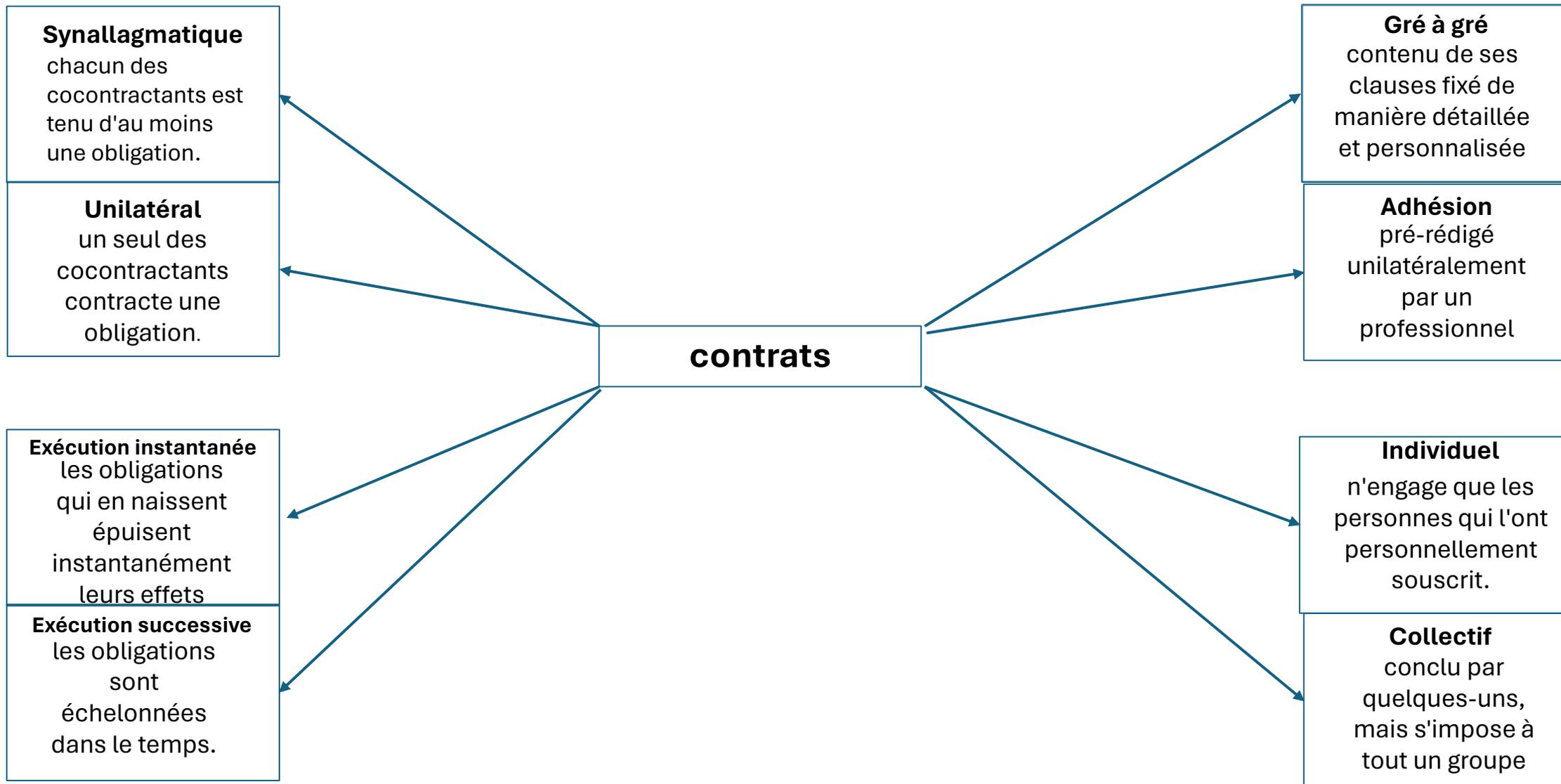
- Consentement éclairé des parties au contrat
- Capacité d'exercice des parties au contrat
- Objet licite
- Cause licite



# Les sources des droits subjectifs ou comment obtenir un droit subjectif

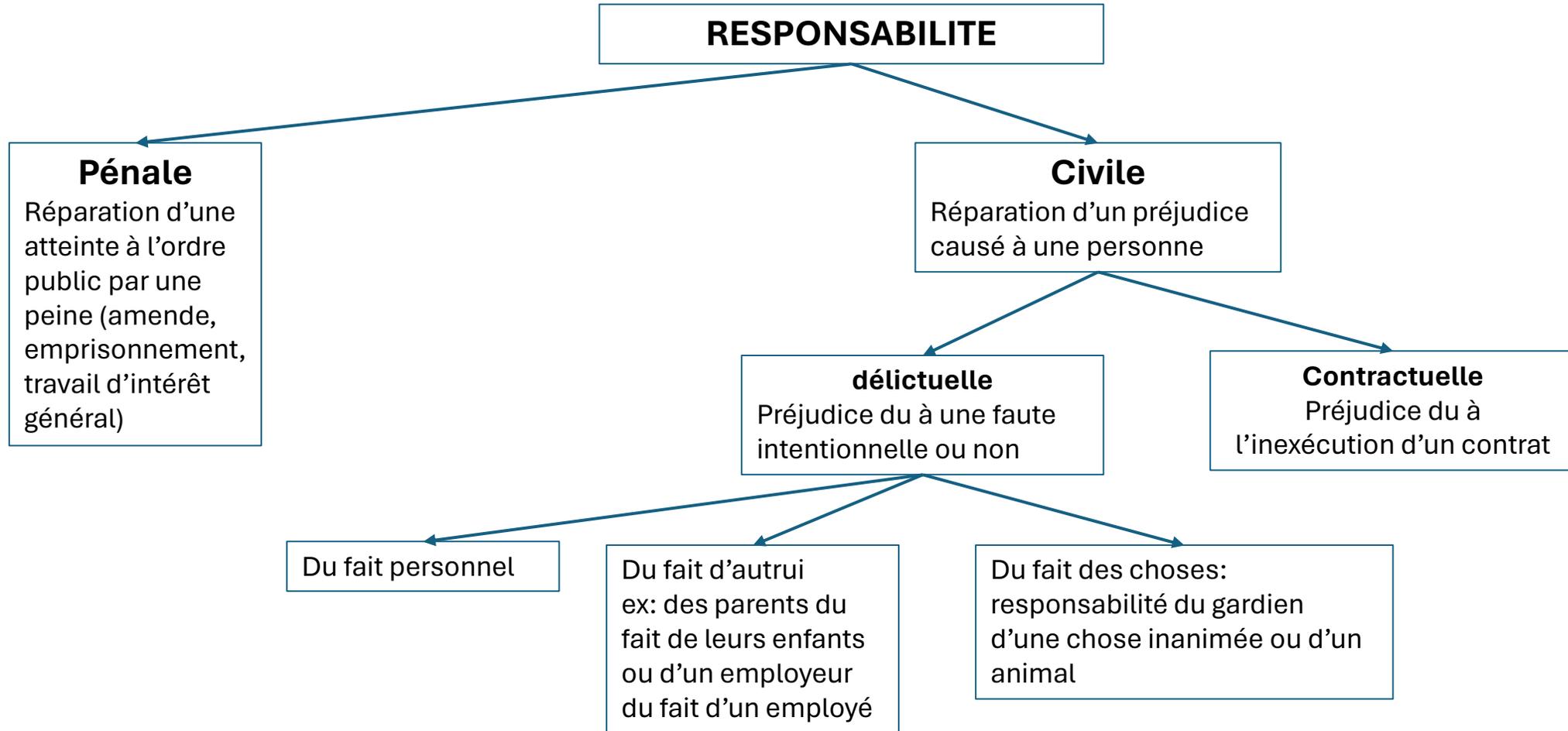


## Les différents types de contrat



# Les sources des droits subjectifs ou comment obtenir un droit subjectif

## La responsabilité civile



En cas de préjudice du à un acte pénalement répréhensible, la réparation de ce préjudice peut être demandée devant la juridiction pénale ayant jugé l'infraction pénale

# Les sources des droits subjectifs ou comment obtenir un droit subjectif

## La responsabilité civile

**Conditions de la responsabilité civile**

**Fait générateur**

et

**Dommage**

et

**Lien de causalité**

Faute

ou

Fait  
dommageable

ou

Non respect  
d'une  
obligation  
contractuelle

Matériel

ou/et

Corporel

ou/et

Moral